BAC+5 (niveau 7) - RNCP 38542

Master Monnaie, banque, finance, assurance

Détails du programme par partenaire pédagogique

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6848568	**Est**	Reims	IAE Reims-Troyes	• 24 mois - 804 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de trois jours en formation et deux jours en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'UFR Sciences Economiques Gestion Reims et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Reims Champagne-Ardenne et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Reims Champagne-Ardenne dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Monnaie, banque, finance, assurance (RNCP38542, niveau 7) est délivré par l'Université Reims Champagne-Ardenne au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	univ-reims.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'UFR Sciences Economiques Gestion Reims et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Reims Champagne-Ardenne et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Reims Champagne-Ardenne . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Reims Champagne-Ardenne . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Reims Champagne-Ardenne sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Reims Champagne-Ardenne dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Monnaie, banque, finance, assurance (RNCP38542, niveau 7) est délivré par l'Université Reims Champagne-Ardenne au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6850634	**Est**	Reims	IAE Reims-Troyes	• 24 mois - 900 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines en entreprise puis deux semaines de formation à l'université. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'UFR Sciences Economiques Gestion Reims et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Reims Champagne-Ardenne et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Reims Champagne-Ardenne dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Monnaie, banque, finance, assurance (RNCP38542, niveau 7) est délivré par l'Université Reims Champagne-Ardenne au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	univ-reims.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'UFR Sciences Economiques Gestion Reims et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Reims Champagne-Ardenne et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Reims Champagne-Ardenne . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Reims Champagne-Ardenne . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Reims Champagne-Ardenne sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Reims Champagne-Ardenne dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Monnaie, banque, finance, assurance (RNCP38542, niveau 7) est délivré par l'Université Reims Champagne-Ardenne au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6848572	**Ile-de-France**	Argenteuil	UFR Sciences Economiques Gestion Argenteuil	• 24 mois - 924 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines à l'université et au CFA DIFCAM puis trois à quatre semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'UFR Sciences Economiques Gestion Argenteuil et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projets professionnels donnant lieu à présentation orale . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Sorbonne Paris Nord et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Sorbonne Paris Nord dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu et projets donnant lieu à présentations orales. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Monnaie, banque, finance, assurance (RNCP38542, niveau 7) est délivré par l'Université Sorbonne Paris Nord au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	odf.univ-spn.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'UFR Sciences Economiques Gestion Argenteuil et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projets professionnels donnant lieu à présentation orale . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Sorbonne Paris Nord et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Sorbonne Paris Nord . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'Université Sorbonne Paris Nord . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Sorbonne Paris Nord . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'Université Sorbonne Paris Nord . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Sorbonne Paris Nord sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Sorbonne Paris Nord dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu et projets donnant lieu à présentations orales. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Monnaie, banque, finance, assurance (RNCP38542, niveau 7) est délivré par l'Université Sorbonne Paris Nord au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.
6848591		Argenteuil	UFR Sciences Economiques Gestion Argenteuil	• 24 mois - 805 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines à l'université et au CFA DIFCAM puis trois à quatre semaines en entreprise. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'UFR Sciences Economiques Gestion Argenteuil et au CFA DIFCAM et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projets professionnels . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Sorbonne Paris Nord et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Sorbonne Paris Nord dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu et projets professionnels. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Monnaie, banque, finance, assurance (RNCP38542, niveau 7) est délivré par l'Université Sorbonne Paris Nord au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	odf.univ-spn.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'UFR Sciences Economiques Gestion Argenteuil et au CFA DIFCAM et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projets professionnels . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Sorbonne Paris Nord et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Sorbonne Paris Nord . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'Université Sorbonne Paris Nord . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Sorbonne Paris Nord . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'Université Sorbonne Paris Nord . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Sorbonne Paris Nord sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Sorbonne Paris Nord dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu et projets professionnels. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Monnaie, banque, finance, assurance (RNCP38542, niveau 7) est délivré par l'Université Sorbonne Paris Nord au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6848585	**Méditerranée**	Toulon	UFR Sciences Economiques Gestion Toulon	• 24 mois - 848 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines en entreprise puis deux semaines de formation à l'Université. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'UFR Sciences Economiques Gestion Toulon et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Toulon et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Toulon dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Monnaie, banque, finance, assurance (RNCP38542, niveau 7) est délivré par l'Université Toulon au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	economie.univ-tln.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'UFR Sciences Economiques Gestion Toulon et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Toulon et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Toulon . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Toulon . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Toulon sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Toulon dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Monnaie, banque, finance, assurance (RNCP38542, niveau 7) est délivré par l'Université Toulon au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.
6848587	**Ouest**	Brest	Faculté Droit Economie Gestion AES Brest	• 24 mois - 1009 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de quatre semaines en entreprise puis quatre semaines de formation à l'Université. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de la Faculté Droit Economie Gestion AES Brest et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Bretagne Occidentale et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Bretagne Occidentale dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Monnaie, banque, finance, assurance (RNCP38542, niveau 7) est délivré par l'Université Bretagne Occidentale au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	formations.univ-brest.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de la Faculté Droit Economie Gestion AES Brest et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Bretagne Occidentale et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Bretagne Occidentale . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Bretagne Occidentale . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Bretagne Occidentale sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Bretagne Occidentale dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Monnaie, banque, finance, assurance (RNCP38542, niveau 7) est délivré par l'Université Bretagne Occidentale au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6848588	**Ouest**	Rennes	Faculté Sciences Economiques Rennes	• 24 mois - 1158 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de quatre semaines en entreprise puis quatre semaines de formation à l'université. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de la Faculté Sciences Economiques Rennes et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Rennes et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Rennes dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Monnaie, banque, finance, assurance (RNCP38542, niveau 7) est délivré par l'Université Rennes au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	eco.univ-rennes.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de la Faculté Sciences Economiques Rennes et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Rennes et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Rennes . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Rennes . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Rennes sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Rennes dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Monnaie, banque, finance, assurance (RNCP38542, niveau 7) est délivré par l'Université Rennes au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.